Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

BULLETIN Municipal

Juin 2019

Site officiel de la commune : www.mairie-lesches.fr

PLAN CLIMAT/AIR ENERGIE TERRITORIAL MARNE&GONDOIRE

Le fond de l'air effraie ..

L'épisode d'extrême douceur que nous avons connu mi- février puis en avril, si agréable soit-il en cette fin d'hiver ou début de printemps ne présage rien de bon. Il est vrai que ce n'est pas exceptionnel, nous avons connu de tels épisodes depuis que l'observation météo existe. Ce qui doit nous alerter, c'est l'importance des variations de température de plus en plus fréquentes au milieu des saisons.

Le réchauffement climatique est en marche, c'est indéniable. Sa première conséquence est ce dérèglement qui nous fait passer dans une même saison du très froid au chaud ; au cours de cet hiver, la période de grande douceur a été précédée de 2 épisodes neigeux d'importance et de forts coups de vent. L'hiver dernier, nous avons connu des inondations exceptionnelles, et l'été qui suivit a été particulièrement chaud et sec …

Inondations, tempêtes, sécheresses, incendies, appauvrissement de la biodiversité seront la conséquence et la sanction du dérèglement si nous ne faisons rien.

Il est donc urgent de prendre conscience et d'agir afin de ralentir ce que l'on nous présente quotidiennement comme une catastrophe annoncée.

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'est emparée de ce sujet à travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Son objectif est de définir des actions concrètes et efficaces pour agir face au réchauffement et anticiper les effets du changement climatique. Ce projet n'a de sens que s'il est construit avec tous les acteurs : habitants, entreprises, associations, élus, etc. Un forum a été créé pour être un lieu d'échange où chacun peut s'exprimer, échanger, proposer, partager ses idées et initiatives. Il est ouvert sur le site de la CAMG pour que chacun puisse s'exprimer. Une présentation officielle a eu lieu le 21 février à Thorigny au cours de laquelle le Conseil des Jeunes de Lesches a été cité pour son engagement et sa participation.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Il va falloir également prévoir et nous adapter à ces aléas. A Lesches, les plus « probables » ont été identifiés dans le Plan Communal de Sauvegarde (consultable en mairie) voté et mis en place par le Conseil municipal afin d'assurer votre sécurité en cas d'aléa de niveau important. Il est formalisé dans le petit fascicule qui vous a été distribué, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Si par malheur, on devait déclencher le Plan, nous devons pouvoir compter sur votre CIVISME et votre SOLIDARITE.

Après la trêve hivernale, la période des animations a débuté par un magnifique concert dans l'église par un groupe corse « Brama Pellegrina », clôturant le festival de musiques « les ritournelles » de Marne et Gondoire. L'acoustique exceptionnelle de notre église se prête parfaitement à des ensembles vocaux et instrumentaux tel que ce groupe venu spécialement de Corse qui a littéralement envoûté et charmé un public malheureusement peu nombreux la veille de ce long week-end pascal.
Durant le printemps, l'été et l'automne, les occasions de partager des moments festifs et conviviaux seront nombreuses grâce au dynamisme des associations, ALC et les bout'choux, le Conseil des Jeunes, Marne et Gondoire et la Municipalité. (Liste de tous ces rendez-vous, dans les pages de ce bulletin.)

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un printemps et un été calmes, sereins et sans aléas.

Jean-Marie Jacquemin

Départ Gil Ferrand

Gil Ferrand, notre Secrétaire Général depuis septembre 2013 a quitté ses fonctions le 30 avril. Désireux de faire évoluer sa carrière, il a été recruté à un poste de Directeur financier dans une intercommunalité du sud de la France.
Il a fortement marqué de son empreinte ce poste clé pour notre collectivité. Sa compétence, sa disponibilité et son sens de l'écoute ont largement participé à la réussite de ces deux dernières mandatures.
Il a été remplacé par Madame Sandrine CHAILLOU depuis le 1er mai.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Résultats des Elections Européennes scrutin du 26 mai 2019

Inscrits	519
Votants	299
Blancs	6
Nuls	2
Exprimés	291
%	58

Commune de Lesches	Voix	%	% national
Mme LOISEAU Nathalie/LREM	**66**	**22.7**	**22.5**
M BARDELLA Jordan/RN	**57**	**19.6**	**23.5**
M JADOT Yannick/EELV	**49**	**16.8**	**13.1**
M DUPONT-AIGNAN Nicolas	21	7.2	
Mme THOUY Hélène	21	7.2	
M BELLAMY François-Xavier/LR	19	6.5	
Mme AUBRY Manon	14	4.8	6.3
M GLUCKSMANN Raphaël/PS	12	4.1	
M LAGARDE Jean-Christophe	8	2.8	
M BROSSAT Ian	7	2.4	
M HAMON Benoît	6	2	
M ASSELINEAU François	4	1.4	
M BOURG Dominique	3	1	
M PHILIPPOT Florian	2	0.7	
M BIDOU Olivier	1	0.4	
M PERSON Christian-Luc	1	0.4	

Informations municipales

Budget 2019

Le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 25 mars 2019.
Il est le dernier de notre mandature. Grâce à notre politique de maîtrise des coûts de fonctionnement et la recherche de l'optimisation des recettes, il permet de dégager cette année encore une bonne capacité d'autofinancement, **sans augmentation du taux des taxes communales, et sans endettement,** malgré de nombreuses réalisations.
Le budget de fonctionnement a été voté avec reprise du résultat 2018 d'un montant de 245 711, 77 €. Il présente un écart entre les dépenses et les recettes, et cette différence constitue une réserve destinée à financer une partie des prochains projets.
Pour l'année 2019, les taux de référence communaux sont maintenus comme suit :
Taxe d'habitation : 16, 08 %
Taxe foncière (bâti) : 31, 60 %
Taxe foncière (non bâti) : 74, 82 %

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre	Libellé	BUDGET 2019
011	Charges à caractère général	179 200,00 €
012	Charges de personnel	281 500,00 €
014	Atténuations de produits	17 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	63 300,00 €
67 -68	Charges exceptionnelles et provisions	3 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	61 480,00 €
TOTAL		605 980,00 €

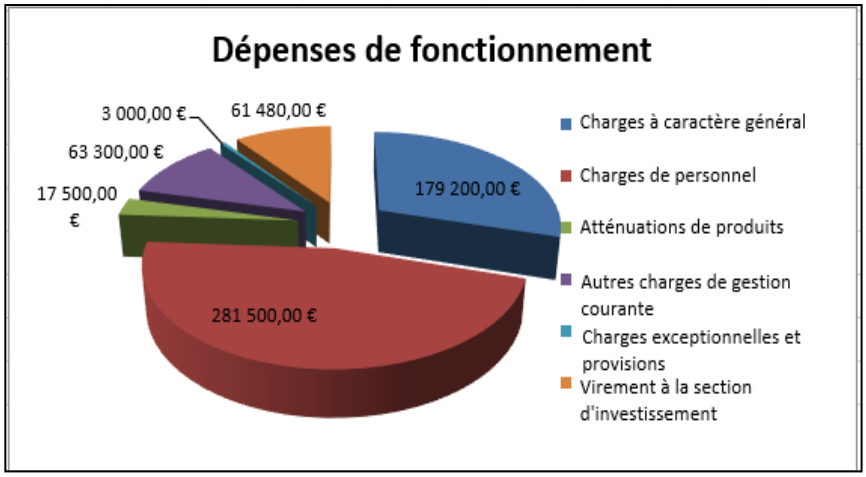

Section de fonctionnement - Recettes

Chapitre	Libellé	BUDGET 2019
013	Atténuations de charges	30 000,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	52 450,00 €
73	Impôts et taxes	360 500,00 €
74	Dotations, subventions et participations	132 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00 €
76	Produits financiers	30,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €
TOTAL		605 980,00 €

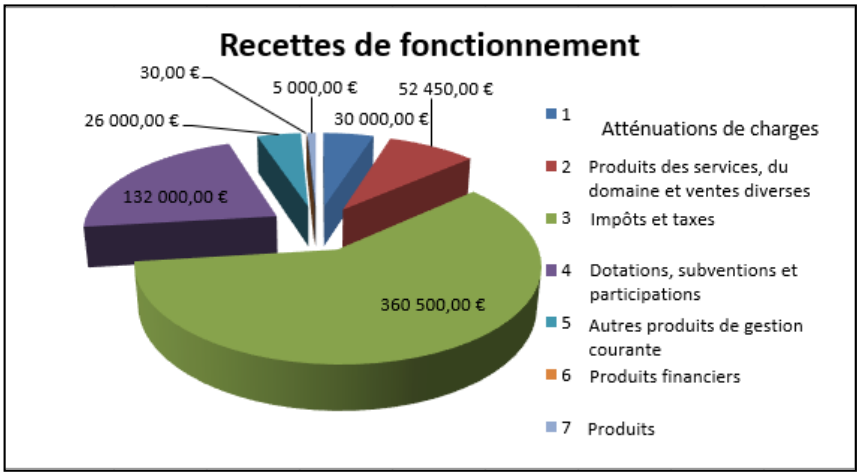

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Section d'investissement - Dépenses

Chapitre	Libellé	BUDGET 2019
20	Immobilisations incorporelles	21 800,00 €
21	Immobilisations corporelles	245 100,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
20	Dépenses imprévues	20 000,00 €
TOTAL		286 900,00 €

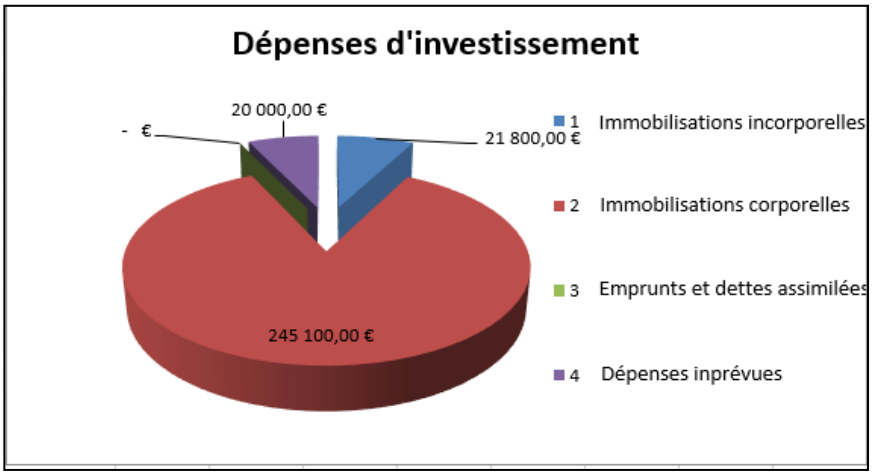

Section d'investissement - Recettes

Chapitre	Libellé	BUDGET 2019
13	Subventions d'investissement	147 750,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 593,03 €
021	Virement de la section de fonctionnemer	61 480,00 €
001	Solde d'exécution section d'investisseme	245 711,77 €
TOTAL CUMULE		595 534,80 €

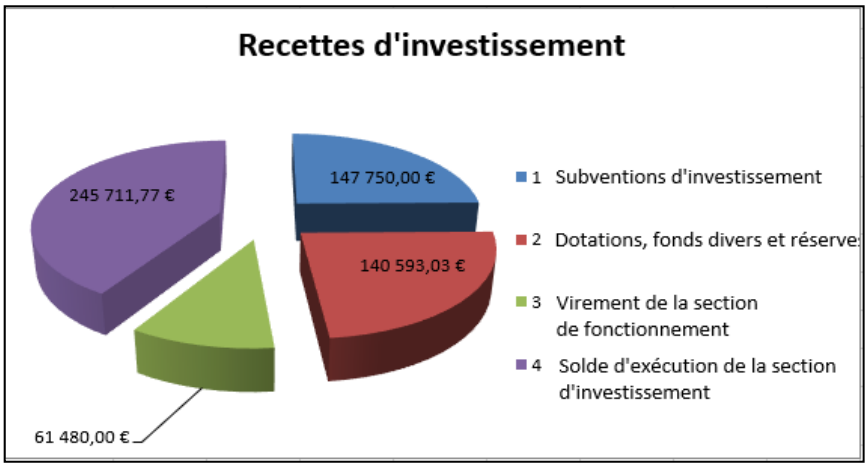

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Travaux autour de l'église

Pendant l'hiver, vous avez pu constater des fouilles autour de l'église et du clocher. Suite à des découvertes de fissures à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, nous avons confié à une architecte du patrimoine une étude sur la structure de notre église. Il s'avère que l'inclinaison du clocher a tendance à s'accentuer. Les premières conclusions ont fait ressortir la faiblesse des fondations aggravée par, les mouvements du sol, la circulation importante Avenue François Delachapelle (bus et camions).
Un complément de mission va se poursuivre en 2019 afin d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour consolider le bâtiment. Le coût de ces travaux, s'il est retenu, nécessitera la recherche de financements sur plusieurs années.

Démolition du château d'eau

Suite au raccordement de notre réseau d'eau potable sur celui de Val d'Europe Agglomération, nous avons obturé le puits artésien, et la dernière phase des travaux interviendra pendant l'été : démolition du château d'eau et du réservoir. Ces travaux d'importance sont sous la maîtrise d'œuvre et le financement de Marne & Gondoire au titre de sa compétence « Eau Potable ». C'est un pan important de l'histoire de Lesches qui va disparaître, mais rendu indispensable par le caractère obsolète des installations : à tout moment des pannes pouvaient survenir entraînant une coupure d'eau qui aurait pu durer plusieurs semaines de remise en état.
Construit en 1938, il présentait également dans sa partie haute des signes d'érosion dangereux et irréparables. Une réflexion sera menée sur la destination du terrain ainsi libéré.

Liaison douce avenue François Delachapelle

Les travaux d'enfouissement et de raccordement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques sont terminés. Les anciens candélabres ont été remplacés par des nouveaux, à LED plus performants et plus économiques, grâce à un abaissement de puissance de22h à 5h du matin (non visible à l'œil nu)
La prochaine étape sera la création de la liaison douce (piétons) sur le côté gauche en montant. Les premiers travaux auront lieu pendant l'été et commenceront par la délimitation et le bornage des emprises foncières dans la traversée boisée et les bords de route dans la partie haute.
Un phasage de travaux est en cours d'étude pour un achèvement en 2020.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Informations pratiques

Frelon asiatique et chenilles processionnaires

Ces 2 espèces invasives sont de retour à la faveur de conditions climatiques propices.
Leur contact ou leurs piqures peuvent être dangereux. N'intervenez pas vous-mêmes. La CAMG prend dorénavant en charge la destruction des nids.
Tél: Service environnement au 01 60 35 43 55

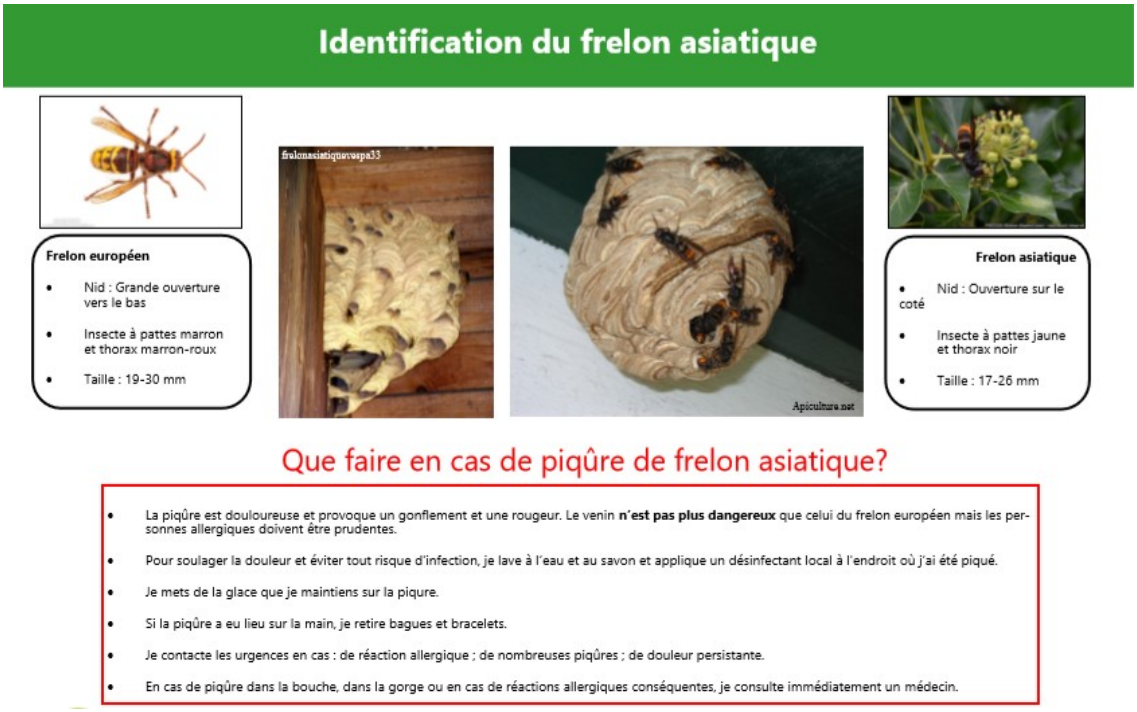

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

L'Ile de Loisirs de Jablines-Annet fête ses 50 ans

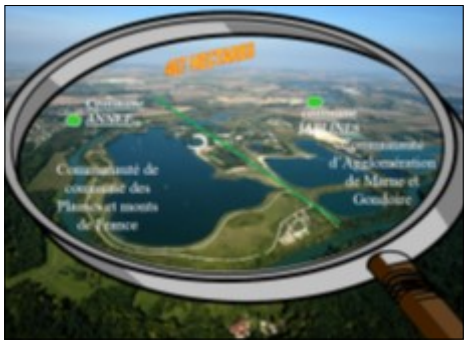

En 1965, dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), la notion d'aménagement de loisirs accompagnant un site urbain fait son apparition. L'urbanisation est un facteur d'accélération de la demande de loisirs et plus particulièrement du besoin d'évasion vers la nature. L'eau étant un facteur de loisirs irremplaçable, deux très grands sites sont retenus en zone rurale comme offrant de belles possibilités. Il s'agit, à l'Ouest de la Seine, des boucles de la Seine à Moisson, et à l'Est, sur la Marne, la boucle de Jablines. La mise en Zone d'Aménagement Différé (ZAD) incite les maires des dix localités concernées à se regrouper au sein d'un Syndicat crée le 6 février 1969 sous le nom de Groupement Intercommunal Jablines-Annet (GIJA) et qui comprend les communes d'Annet-sur-Marne, Carnetin, Chalifert, Lesches, Précy, Thorigny, Trilbardou et Jablines.
Une dizaine de bases de loisirs est imaginée autour de Paris. Quelques mois plus tard, l'Arrêté Ministériel du 2 juin 1969 crée pour chacune d'elle un syndicat mixte regroupant les collectivités concernées. La base de loisirs Jablines-Annet, aujourd'hui dénommée ILE DE LOISIRS a 50 ans en 2019. Au fil des années, l'Ile de Loisirs a été aménagée grâce au financement de la Région Ile de France, ce qui a contribué à la notoriété de cet équipement bien au-delà du territoire de la Région.

Les cartes d'accès à l'île de loisirs sont disponibles.
A retirer en mairie avec justificatif de domicile et une photo récente. Le timbre d'un montant de 5€ pour la saison devra être acquitté lors du premier passage au péage de l'île de loisirs.

En images … les évènements

BRAMA PELLEGRINA

Printemps de Paroles

Commémoration
Du
8 mai 1945

Maternelle à
la Ferme
Pédagogique
De
Quincy

Aménagement
de la place

Bacs à compost
par le Sietrem

Liberté
Egalité
Fraternité

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Civisme

Guide du bon voisinage

Mieux vivre ensemble, dans la tranquillité et le respect

Animaux de compagnie

Encore et toujours des crottes de chien sur les trottoirs et les espaces publics!!!
Depuis le 1er juillet 2008, tout propriétaire de chien risque de devoir payer une amende au cas où il ne ramasserait pas les déjections de son cher toutou.
Selon les circonstances, l'amende peut aller de 11 à 250 €.
Avant d'en arriver à cette extrémité, merci de faire un effort ne serait-ce que par respect envers les agents communaux qui font en sorte de vous permettre de profiter d'espaces publics propres et entretenus.

Un geste simple

1– On met la main dans un sac plastique et on le retourne …

2-On attrape l'heureuse création

3-et on jette le tout dans la poubelle la plus proche

Bruits de voisinage (arrêté préfectoral)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses… ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrés de 7h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le brûlage des végétaux est interdit

(arrêté préfectoral renforcé par un arrêté municipal).

Entretien des trottoirs, caniveaux, haies…

Il appartient à chacun, au droit du bien qu'il occupe:

- de maintenir les trottoirs et caniveaux en état de propreté;
- de tailler les végétaux qui avancent sur l'emprise des propriétés mitoyennes ainsi que des voies publiques et chemins communaux. La hauteur des haies ne doit pas dépasser 2 mètres de haut.

Les règles d'arrêt et de stationnement

La commune, seule habilitée à réglementer le stationnement, a défini des emplacements déterminés par des marquages au sol que nous vous demandons de respecter.
Sauf délimitation prévue à cet effet, nous vous rappelons que l'arrêt ou le stationnement est interdit et réprimé par la loi :

- sur le trottoir,
- devant un bateau,
- sur les emplacements prévus pour le rechargement des véhicules électriques.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Fêtes et Cérémonies

Calendrier des manifestations

Samedi 15 juin A partir de 20h	Fête du village sur le stade. Les feux de la Saint Jean	Association Loisirs et culture
Dimanche 16 juin	Marathon en équipe ou individuel, à la découverte du territoire champêtre de Marne et Gondoire	Marne et Gondoire
Vendredi 21 juin	Concert dans l'église Notre Dame de L'assomption. Fête de la musique	Le chœur Tutti Canti
Samedi 22 juin 20h30	Nuit au camping à l'île de loisirs Ouvert aux jeunes collégiens ANNULE	Le Conseil des Jeunes
Dimanche 14 juillet à midi	Pique-nique Républicain. Jardin de la mairie	Le Conseil Municipal
Samedi 21 et dimanche 22 septembre	Les journées Européennes du patrimoine. Dont le thème est « Arts et divertissements et jeux traditionnels » Mise en lumière de l'église	Marne et Gondoire & La Sixtine de Lesches
Dimanche 22 septembre de 10h à 18h	Forum des associations. Mise en lumière de l'église	Collaboration entre les associations
Jeudi 31 octobre	« Halloween night » pour les petits et les grands. Concours de déguisement et de citrouille	Les Bout's Choux
Lundi 11 novembre 9h30	Commémoration Armistice de 1918	Le Conseil Municipal
Samedi 30 novembre 12h00– 20h00	Marché de Noël sur la place de la mairie	Le Conseil des Jeunes

leur plus belle récompense
votre participation

Un peu d'histoire…

Notre Eglise… d'hier à aujourd'hui

Ses origines

Même s'il est difficile de connaître la date exacte de sa construction (courant du 12e siècle), nous pouvons noter que le plus ancien des registres paroissiaux de la commune – datant de 1572 – fait déjà mention d'un culte de la Vierge Marie. L'église de Lesches est érigée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption (fêtée le 15 août).

Statue de Vierge à l'Enfant

L'église abrite plusieurs trésors :

- une très belle statue de la Vierge à l'Enfant datant de 1370 en pierre polychrome,
- le maître autel et son retable en bois peint et doré, datant 18ème siècle,
- une huile sur toile datant des XVIIIe et XIXe siècles,
- une statue de Saint Vincent, patron des vignerons.

Plusieurs personnes furent inhumées dans l'église. Nous pouvons encore apercevoir la trace de 3 pierres tombales, dont celle d'un seigneur de Montigny et d'un chevalier en armure cloutée.

Retable en bois

Les sources historiques nous permettent de retrouver la trace de deux bénédictions de cloche : la première en janvier 1715 – elle sera, à cette occasion, baptisée « Marie », la seconde en 1849 baptisée « Sophie Julie ».

C'est le XIXe siècle qui sera l'époque la plus marquante dans les changements survenus à l'église – changements qui ont donné aujourd'hui à cette église la forme que nous lui connaissons.

L'église étonne aujourd'hui par ses fresques intérieures réalisées par l'artiste peintre, Nicole Michigan.

Période contemporaine

Au fil du temps, l'édifice a bénéficié de nombreux travaux de restructuration, d'agrandissement, d'entretien et de restauration.

Pourtant, en 1982, l'édifice est fermé au public par un arrêté de mise en péril en raison de la réfection de la poutre transversale. Le plafond de l'église est aussi en très mauvais état. Par endroit, les voûtes s'effondrent, le salpêtre est présent. Des champignons et des moisissures colonisent les murs. Les fentes et les fissures sont à traiter…

Nicole Michigan, artiste peintre, assistée de son fils, commence cette restauration en 1983. Ils seront aidés dans

ces travaux titanesques par un résident leschois, plâtrier de métier, Monsieur Dos Reis.

Une fois la restauration effectuée, Nicole Michigan entreprend les travaux de peinture qui vont lui demander six années d'un travail journalier. L'ensemble de la fresque sera préalablement dessiné avant la mise en peinture.

Il est à noter que Nicole Michigan a choisi de prendre les habitants du village pour modèles !

Ses motivations

« Créer une œuvre d'art intemporelle, adaptée à l'époque de l'édifice, qui soit une œuvre d'art populaire et accessible à tous. Espérer que l'œuvre réalisée soit un motif de fierté pour mes concitoyens, qu'elle puisse donner à ma commune une notoriété enviable ».

Description de l'oeuvre

« Notre Dame de l'Assomption » dite « la Sixtine de Lesches » affiche en effet sur l'ensemble de ses murs et voûtes des peintures figuratives : 235 scènes bibliques racontant l'ancien et le nouveau testament, ainsi que la vie de Marie, mère de Jésus.

Trois parties de la fresque se distinguent :

- sur les murs de l'église, les visiteurs peuvent suivre l'histoire du peuple hébreu, de la naissance du monde à la disparition du prophète Elie;
- la partie haute du bâtiment relate la vie de Jésus;
- sur la voûte, c'est la vision préliminaire de l'Apocalypse de Saint Jean qui est peinte.

L'arbre de Jessé

Les vitraux de la nef complètent la signification de l'ensemble du programme iconographique des fresques qui est de démontrer que Jésus était bien le Messie annoncé par les Ecritures.

La chapelle de droite « la petite chapelle bleue » est, quant à elle, dédiée à la vie de la Vierge Marie. Son vitrail « l'Arbre de Jessé » rappelle la généalogie de Jésus.

Appel aux dons

L'Association « la Sixtine de Lesches » s'est dotée d'un nouveau Bureau afin de renforcer son action pour faire connaître notre église, organiser des visites, assurer sa promotion. Une plateforme d'appel aux dons sera mise également en place pour participer aux travaux de conservation et de réparation.
Pour toute information, contact : Sandrine MAUGALEM : 06 63 56 32 32 – sandrine.maugalem@orange.fr.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

A l'occasion des cérémonies du 8 mai 2019, le président de la République a pu regrouper 4 des derniers résistants du conflit de 39 - 45.Des millions de personnes ont assisté à la retransmission de cet évènement dans le monde entier. Tous ont eu une pensée émue sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Ici à Lesches habite encore un de ceux qui ont combattu pour la liberté, pour notre liberté. A la différence de Paris, il n'est pas inconnu, il est connu, c'est Monsieur Henry Muller et il est bien vivant.

Il faut dire à ceux qui comptent pour nous que nous leur sommes redevables pendant qu'ils sont encore là et les remercier pour les actes accomplis et les sacrifices réalisés.

Alors voilà, à travers ces quelques mots et photos c'est à Mr Henry Muller que nous adressons nos remerciements, notre respect et notre gratitude.

Extraits de « Henry Muller jeune Leschois de 17 ans en 1939 »

Vivant à la campagne, il fut assez facile à toute la famille de rendre service à tous les « parias » de l'époque, et de s'engager dans la résistance à l'occupant.

Personnellement, appelé au STO en 1942, j'ai disparu dans la nature...au lieu de me rendre à Nuremberg; c'est à partir de cette époque que j'ai effectivement pris une part active à certaines opérations de Résistance…

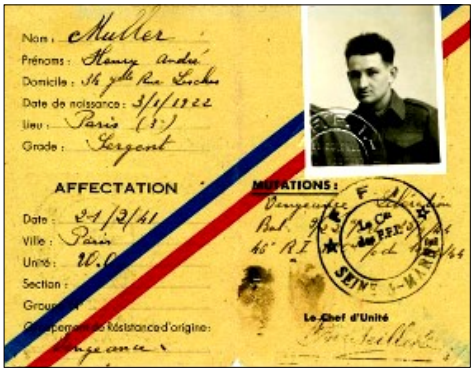

Fin Juin 1944, après le Débarquement, une Compagnie d'infanterie allemande fait halte à la ferme de Montigny, commune de Lesches. Le fermier, Monsieur Liévin, prévient notre groupe qu'il serait peut-être possible de faire quelques prisonniers et de récupérer des armes.

Le lendemain, dans la confusion d'un départ au petit matin, il fut possible de décider 5 allemands, d'origine Polonaise, à se « laisser faire » prisonniers avec leurs équipements, et ils furent cachés sous bonne garde dans un grenier de la ferme. Leurs uniformes et 5 Mauser furent planqués chez mes parents, 34 Grande rue (devenue Avenue Charles de Gaulle) à Lesches…

Par la suite le jeune Henry rejoint le 46ème R.I. et part faire, en 1945, le siège de La Rochelle pour bloquer les sous-marin allemands. A Parthenay, il rencontre le Général de Gaulle qui est venu saluer son régiment.

Le 27 Aout 1947, je reçois la Croix de Guerre 1939-1945 en même temps que mon père et mon frère. Un peu plus tard je reçus la Médaille Militaire et la Croix du Combattant volontaire de la résistance.

Revenu à la vie civile en 1946 Henry Muller reprend avec son frère l'entreprise familiale MULLER BEM à Chelles.

Ces dernières années, il intervient dans des écoles et raconte son histoire, notre histoire.

Les enfants étonnés écrivent dans leurs cahiers : « L'histoire vraie de Mr Muller » Il leur raconte aussi l'arrivée à Lesches de l'eau courante, de l'électricité puis du téléphone les numéros étaient plus simples leur dit-il, à la maison on avait via une opératrice le 1 à Lesches !

Plus récemment, en 2018, Henry, par hasard, retrouve un de ses camarades résistants. Une rencontre est organisée. Ils ne s'étaient pas vu depuis 1946; ils tombent, en pleurs, dans les bras l'un de l'autre. Ils se sont retrouvés 72 ans après sans savoir qu'ils habitaient à 20 km l'un de l'autre… son camarade, du même âge, décède quelques mois plus tard.

Tout début mai 2019 deux journalistes sont venu rencontrer Henry Muller et deux articles sont parus pour le 8 mai; un dans le Pays Briard et un dans la Marne.

Lagny-sur-Marne

LA MARNE
MERCREDI 8 MAI 2019
actu.fr/la-marne

LESCHES

PORTRAIT.

Henry Muller, le devoir de mémoire

Henry Muller, vétéran de la Seconde Guerre mondiale de 97 ans, continue d'entretenir le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour nos libertés. Il réside dans le petit village de Lesches.

« Mon arrière-grand-père ayant quitté l'Alsace en 1871 pour ne pas devenir Allemand, mon père ayant participé à la guerre de 14-18, je ne pouvais que refuser la défaite de juin 1940 et l'occupation qui s'en est suivie. » C'est ainsi que Henry Muller résume son engagement au cœur de la résistance dans un recueil de souvenirs, mis en page et imprimé par Mémoire Visuelle.

Appelé au STO en 1942, il a disparu dans la nature… au lieu de se rendre à Nuremberg. C'est à partir de cette époque qu'il a pris une part active à des opérations de résistance au sein du réseau Vengeance, dirigé par le commandant Albert dans la région de Lagny-sur-Marne. Sergent FFI, soldat du 46e Régiment d'Infanterie, il a été démobilisé en mai 1946. Titulaire de la Croix de Guerre et de la Croix du combattant volontaire de la résistance, il a été décoré de la médaille militaire.

> « Les permissionnaires se sont cachés sous ces wagons »

Il se souvient encore parfaitement de ce passé. Un jour, un résistant cheminot a fait transmettre à Londres une information capitale : deux trains de munitions et un de permissionnaires allemands étaient en transit dans la gare de triage de Vaires-sur-Marne. Il avait utilisé le réseau Vengeance auquel appartenait Henry Muller.

Le soir même, Londres déclenchait le bombardement. « Les convois de munitions, cibles de choix pour l'aviation, étaient masqués par des ballots de paille pour passer inaperçus. Quand l'alerte s'est déclenchée, les permissionnaires se sont cachés sous ces wagons pour se protéger… » raconte-t-il. « 3 000 Allemands ont été tués ! J'ai pu passer sur le site quelques heures après et je n'ai trouvé qu'un bout de capote et un bouton. C'est tout ce qui restait. »

Transmettre aux jeunes générations

Aujourd'hui, Henry Muller est le dernier résistant vivant dans la commune de Lesches où il réside. Il a toujours œuvré pour transmettre la mémoire de cette époque terrible aux jeunes générations. Il est notamment intervenu dans les écoles.

Ne pouvant plus se déplacer, il a aussi organisé et offert aux jeunes de Lesches, lundi 23 octobre 2017, une journée à Paris à l'Arc de Triomphe. Ils l'ont ainsi représenté. Ils ont déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu lors d'une commémoration de plusieurs sections d'anciens combattants. Une journée qui restera dans la mémoire des jeunes Leschois, immortalisée par le photographe Paul Vignier, qui a suivi leur périple et édité un livret souvenir.

Henry Muller a rejoint les résistants lors de la Seconde Guerre mondiale. Désormais, âgé de 97 ans, il vit à Lesches. ©Paul Vignier

En octobre 2017, après avoir offert aux membres du Conseil Municipal des Jeunes un drapeau « Les Jeunes de Lesches », il organise pour eux une journée de commémoration à l'Arc de Triomphe, la police bloque les Champs Elysée pour laisser passer les jeunes de Lesches. La secrétaire d'état à la Défense, Geneviève Darrieussecq, vient saluer le plus jeune des portes drapeaux puis, Jean-Marie Jacquemin, le maire, vient inscrire, avec un petit mot, le nom de Lesches dans le livre d'Or de l'Arc de Triomphe.
Le 11 novembre 2017 Henry Muller salue le jeune porte-drapeau. Voilà, en quelques mots et quelques photos un hommage sincère à un homme EXTRA-ORDINAIRE, pour tout cela, merci Mr Muller.

Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Etat Civil

Naissances

Jeanne BORRAS LEBAS	4 août 2018
Léo BAYLE	10 août 2018
Léonard SANCHIS YANAÎ	9 novembre 2018
Hugo BAZIN	2 février 2019
Eden SAVIGNY	16 avril 2019

Mariages

Angélique HOUCHOT-LELIEVRE et Robert-Philip DRIELING 6 octobre 2018

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : de 13h30 à 19h (jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires)
Mardi, mercredi : de 13h30 à 17h30
Jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00

Numéros Utiles

POMPIERS: 18	GENDARMERIE D'ESBLY : 01 60 04 20 43
POLICE: 17	HOPITAL de MEAUX : 01 64 36 38 38
SAMU: 15	Centre HOSPITALIER de M.L.V. : 01 64 77 64 77
SOS MEDECINS Meaux : 36 24	PREFECTURE de MELUN : 01 64 14 72 76
SOS MEDECINS SERRIS : 0825 56 77 00	SOUS-PREFECTURE de TORCY : 01 60 95 59 77
ASSURANCE MALADIE : 36 46	POSTE D'ESBLY ou COUPVRAY: 36 31
DECHETTERIE : 01 60 36 16 28	URGENCE SECURITE GAZ : 0800 47 33 33
ECOLE DE LESCHES : 01 60 43 88 50	DEPANNAGE EDF : 09 69 32 15 15
ECOLE DE JABLINES : 01 60 43 87 52	MAIRIE de LESCHES : 01 60 43 81 98
MAIRIE de JABLINES : 01 60 43 81 16	Urgence MAIRIE de LESCHES : 06 08 62 38 79

Comité de rédaction: Rédacteur en chef : Jean-Marie Jacquemin. Ont participé à ce bulletin : Christine Gibert, Patrick Davourie, Paul Vignier (Mémoire visuelle). Photos : Jean-Marie Jacquemin. Création : Patrick Davourie

Imprimé par nos soins sur papier recyclé-Dépôt légal de la publication mai 2019